



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

Luxembourg, le 6 février 2026

Groupe de travail MAE-ONGD

Réunion du 6 février 2026 à 14h00 au MAE

Compte-rendu

Pour le MAE :

- M. Thomas Barbancey, Directeur adjoint de la Coopération et de l'Action humanitaire
- Mme. Virginie Gilbert, Desk ONGD
- M. Tun de Jong, Desk ONGD
- M. Jorge Rodrigues, Desk ONGD
- Mme Carole Rukavina, Desk ONGD
- M. Jean Damy, Desk ONGD

Pour les ONGD :

- Mme. Nicole Ikuku, Cercle de Coopération des ONGD
- Mme. Isabelle Jourdain, Cercle de Coopération des ONGD
- Mme Hélène Defourny, Cercle de Coopération des ONGD
- M. François-Xavier Dupret, Cercle de Coopération des ONGD
- M. Luc Siebenaller, Cercle de Coopération des ONGD
- M. Richard Graf, Cercle de Coopération des ONGD
- M. Remi Fabbri, Croix-Rouge luxembourgeoise
- M. Thomas Kauffmann, CARE Luxembourg
- Mme. Aude Ehlinger, ASTM

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé avec l'ajout d'un élément sous divers.

2. POINTS D'INFORMATION

2.1. Maison des ONGD : état des lieux de l'appel à candidatures

Le Cercle informe avoir à ce stade déjà reçu 11 candidatures pour des bureaux fixes au sein de la Maison des ONGD. Un comité de sélection indépendant est en train d'être constitué.

Le Cercle travaille également à un dossier le plus détaillé possible de ce qui sera inclus dans la cotisation des ONGD qui ont leurs bureaux dans la Maison des ONGD.

2.2. Projets et programmes sud : cérémonie de signature

Le MAE informe les membres du GT qu'une cérémonie sera organisée dans le cadre du lancement des projets cofinancés retenus lors du deuxième appel à propositions 2025 ainsi que du renouvellement des accords-cadres pour la période 2026-2030. Cet événement, qui se tiendra en présence de Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, vise à mettre en valeur les initiatives soutenues dans le cadre de la coopération luxembourgeoise.

À cette occasion, les quinze projets Sud sélectionnés seront officiellement présentés et les conventions de coopération relatives aux deux accords-cadres renouvelés pour la période 2026-2030 seront signées.

L'événement se déroulera le 27 février à 14h00 au bâtiment Mansfeld, sis 9, rue du Palais de Justice. Conformément à la pratique établie, le Cercle des ONG a également été invité à participer à cette cérémonie.

2.3. Projets sud : état des lieux de l'appel à proposition 2026-01

Le MAE informe les membres du GT que, dans le cadre du premier appel à propositions de l'année, 20 ONGD ont soumis un total de 22 projets.

Ces projets couvrent 18 pays d'intervention différents, témoignant de la diversité géographique des actions proposées :

- Burkina Faso (3 projets) ;
- Tanzanie (2 projets) ;
- Pérou (2 projets) ;
- Afrique du Sud, Argentine, Bénin, Burundi, Cuba, El Salvador, Inde, Malawi, Népal, Palestine, Paraguay, Philippines, Rwanda, Sénégal, Togo (1 projet par pays).

L'analyse des projets est en cours.

2.4. Révision conditions générales : prochaines étapes

Le MAE rappelle que, conformément aux informations communiquées lors du précédent groupe de travail, la révision des modalités relatives à l'ECM a été traitée en priorité au regard des enjeux identifiés et du calendrier de mise en œuvre de la réforme.

S'agissant des autres modalités, les travaux de révision sont à des stades d'avancement variables, plusieurs d'entre elles étant déjà largement finalisées. Afin de garantir la cohérence d'ensemble entre les différentes modalités applicables aux projets et programmes Sud, le MAE prévoit toutefois une communication globale une fois qu'un niveau d'avancement comparable aura été atteint pour l'ensemble des textes concernés. Une réflexion est également en cours quant aux modalités les plus appropriées pour accompagner l'entrée en vigueur des nouvelles conditions générales.

Le MAE souligne par ailleurs que les échéances propres à chaque modalité sont prises en considération afin de permettre aux ONGD concernées de disposer du temps nécessaire pour s'approprier les nouvelles dispositions. Contrairement à la réforme de l'ECM, les autres modalités n'ont pas fait l'objet de modifications substantielles. Leur révision s'inscrit principalement dans une démarche de simplification, de clarification et d'harmonisation, fondée sur les enseignements tirés de l'expérience ainsi que sur les échanges menés entre le MAE et les ONGD.

Cette nouvelle version des conditions générales a vocation à constituer un cadre de référence évolutif, appelé à être enrichi et adapté en fonction des besoins et des enseignements futurs.

2.5. Déclaration du Ministre à la Chambre des Députés

La déclaration du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire à la Chambre des Députés aura lieu le 18 mars à 9h. Le débat y relatif aura lieu le 19 mars à 14h.

2.6. BNE Foire 2026 (rappel)

Les BNE Days – « Bildung fir nohalteg Entwécklung erliefbar maachen » se tiendront du 16 au 20 mars 2026 et s'articuleront autour de trois piliers : BNE Networking, BNE Training, BNE Youth.

Les activités auront lieu du 16 au 20 mars et la campagne se clôturera par l'événement des BNE Awards le 8 et 9 juin 2026.

2.7. Conférence de presse EDUACT

Un échange a lieu concernant la forme que pourrait prendre la conférence de presse de lancement de la plateforme eduact.lu.

3. POINTS DE DISCUSSION

3.1. ECM : conditions générales et schéma

Le MAE informe les membres du GT que les conditions générales relatives à l'ECM ainsi que le schéma ECM ont été finalisés à l'issue d'un important travail de révision et de concertation.

Le MAE tient à remercier l'ensemble des ONGD pour leur contribution active à ce processus de co-construction. La qualité des échanges et l'engagement collectif des parties prenantes ont permis d'aboutir à un cadre renouvelé, répondant aux objectifs poursuivis dans le cadre de la réforme.

3.2. Actualité politique

Le MAE partage avec les membres du GT plusieurs éléments d'information relatifs à l'actualité politique récente.

4. DIVERS

4.1. Remise de la proposition budgétaire 2027-2030

Le MAE informe les membres du GT que le calendrier budgétaire a été avancé, nécessitant une anticipation accrue des travaux préparatoires et de la planification interne.